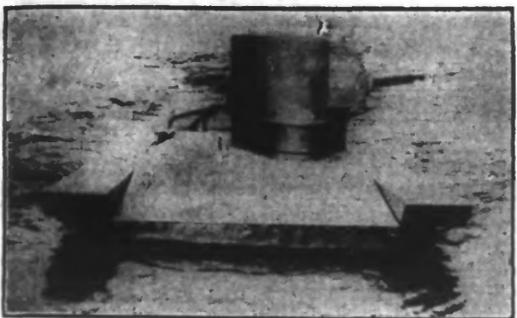


Un tank amphibie



LE TANK AMPHIBIE PENDANT SES ESSAIS EN MER. Un tank amphibie a été construit pour la flotte anglaise. Il peut atteindre 40 kilomètres à l'heure sur terre et 6 kilomètres à l'heure, dans l'eau. Il pèse environ 3000 kilos et peut être lancé soit de terre, soit d'un bateau.

Le Coin du "Brouteux"

LES COULEURS

Au long et au large d'tout la France, les bleus sont invincibles. — Pougo, Brouteux, je n'attends ni qui dit à min d'rire, qu'in appelle les conscrits des bleus? — Bé, accourez: j'ai chahi sus min vi life tout must, trouvé sus l'vi guerni de m'visse ma tarette par devrre inne visse chérique, et j'n'ai pu savoir que qu'thesse. — J'ai ben vu qu'in parlot des bleus contes, de l'bleue vue des condons bleus, que ch'est in nom qu'in donne à des bonnes chusinières, et des bas bleus, qu'in appelle essin les femmes qui saillent ben recière des lifes. J'ai vu aussi qu'in parlot des bleus qu'in peut faire in pinchant, ou ben y mette du linche au fin bleu, ou ben y ditent qu'i n'est po du goût d'tertus. — Tch'i qui n'a pu souvenance d'avoir lu vin s'juesse, sus d'zimaches, l'histoire de Barbe-Bleue? L'Brouteux n'd'a fait inne pèche de théâti, qu'i, en 1864, au centenaire de l'batalle de Tourcoing, ill' a été jéte au camp du Château de Baillly. — Vin les temps, y a eu, à Lille, in orphelinat d'us qu'elles s'z'avontent inne appés les Bleuets par qu'il s'z'avontent en in pataon bleu. — Inne célèbre romance, d'y a pus qu'chint ans, ill' f'ait j'ot chanter à inne ma mère qu'ill' indormit s'z'infant sus s'c'ours: — En attendant, sus mes genoux. Ange aux yeux bleus, endormez-vous. — Y a eu, aussi, l'conte de l'Oiseau bleu, accoué si volentis, surtout tchan qu'été raconté par inne bonne-maman, tout in caressant l'été bouclée d'es p'tits-afants, qui ouvraient des grands yeux étonnés à l'bleu, ch'est suprême et qui n'a rin d'pus beau que l'bleu bleu d'Italie. — Y n'arait qu'les couleurs y z'ont in langage: Noir veut dire: deuil, tristesse. Blanc: ch'est l'innocence. Rouge: la puissance, courage militaire. Orange: opulence, richesse. Jaune: mauvaise santé, chagrins. Bleu: ch'est la bonté. Indigo: vieillesse, infirmités. Violet: modestie. — Inne compagnie allemande: « La Société des recherches sur la lumière », vin s'dernière réunion, au sujet de l'ordre du jour: influence des couleurs. D'après l'rapport, elle a constaté que le rouge fatigue le yeux et donne de l'irritabilité; le bleu, le vert reposent la vue et procurent le calme. Elle a constaté, également, l'influence du bleu sur le sommeil; c'est ainsi que des ouvriers peintres qui employaient le bleu de cobalt pour recouvrir les vitres des toitures (afin d'intercepter les rayons de soleil) s'endormaient fréquemment au cours de leur travail. — Si ben qu'chelle société allemande donnot l'conseil, à des ceux qui n'assitent po dormir, d'avoir vin leur chambre des tentures ou papiers bleus, des couvertures et des édredons bleus. — Y paraitrot qu'chelle couleur ill' fait même digérer, vu qu'in célèbre glou-bee y portot toudis in gilet d'ind' un beau bleu, pas qu'i dijot: — Je remarque que, quand je porte ce gilet, je digère mieux. — Cha, j'vous l'donne pour l'prix qui m'couste et, si ch'est in bleu conte, ch'n'est po mi qui l'a inventé. — Sus min vi life tout must, j'ai acore trouvé qu'autoferos, in savant instrut jus qu'à l'début des ongles et des doigts d'vidés, y avot assure qu'les sentiments s'p'voient de couleurs. — Ainsi, y dijot: — Pour moi, la pitie est bleu tendre. La joie est vert pomme. Le plaisir est rose velouté. La satiété, café au lait. Le sommeil est fumée de tabac. La réflexion est orange. La douleur est couleur de suie. L'ennui est chocolat, qu'ill' étot in train d'ing'inne petite maitelle avec son café s'z'au lait, ill' a manchi d's'étronner; ses leunettes y ont taché in bas d'in nez. Ill' a tellement sauté rapite jus de s'z'elle que sin tchin Coco y a abeyi tout sin po par derrie l'efute, à forche qui étot assé. — Assés-je vous, madame, qu'on lui dit. Ill' parait que vous êtes des heureux? — Oui, ill' parait, ill' répond Mam'zelle Purificatrice in faisant risette invcus s'bouche in p'tit trop d'chiffuilet. — Voyons un peu... Le numéro huit cent quatre-vingt-trois, vous dites? — Oui, monsieur, le voilà. — Madame, y dit l'employé, vous avez gagné le ciel. — J'ai gagné le ciel!!! ill' dit Mam'zelle Purificatrice in roulant ses is comme d'z'agathes. — Oui: vous avez gagné le ciel... de lit. Et y s'in va à l'p'lache à côté, rapporte un ciel de lit et l'donne à Mam'zelle Purificatrice, qui s'in va in portant par desure s'tête l'ciel à bras raides! — Jules WATTEUW. (Les œuvres du Brouteux sont en vente chez tous les libraires.)

M. Thomas perd sa pension de 50.000 francs d'ancien secrétaire des cheminots

LES COULEURS

Ayant décliné de demeurer avec M. Snowden aux côtés de M. Ramsay Mac Donald, M. J.-H. Thomas, ex-ingénieur de locomotive, ancien cheminot, avait été frappé d'ostracisme par ses collègues de l'Union nationale. M. Thomas avait droit, pour ses services comme secrétaire général politique du syndicat, à une pension de 50.000 francs (50.000 francs) par an à l'âge de 60 ans. Avant qu'il allât être remercié, le ministre des Colonies prit les devants et donna sa démission. Le comité exécutif l'accepta et lui signifia qu'outre qu'il perdait sa pension qui devait régulièrement lui être servie à partir de 1935, M. Thomas protesta contre le versement d'une retraite proportionnelle. Tout ce qu'il put obtenir, c'est que son cas fut soumis à l'examen d'une commission de délégués. Le ministre était convoqué hier pour entendre le jugement d'appel. — M. E. Thomas plaide sa cause, rapporte le « Journal ». — Après trente-cinq années consacrées au service des cheminots, me traiter ainsi moi! Vous dites que je n'ai pas occupé mon poste jusqu'à 60 ans. Je me souviens d'un employé du syndicat, un concierge en Irlande, qui n'avait pas encore atteint l'âge de 60 ans. Il a obtenu sa pension, pourtant. Allez-vous traiter votre secrétaire général plus mal qu'un concierge? — Après tout ce que j'ai fait pour les cheminots, voulez-vous donc que ceux-là — dit-il en montrant sa femme et ses enfants — aient à souffrir de mon dévouement à mon devoir? — Pas un mot, pas un geste, m'interrompt le ministre. Personne ne bouge. Pas un signe ne montra que la juridiction eût fait aucune impression sur l'auditoire. — M. Thomas s'assit et ce fut l'épreuve de l'interrogatoire. Un cheminot se leva et demanda au ministre quels étaient ses moyens de subsistance, à combien se montaient ses économies. M. Thomas donna des chiffres. — Un délégué s'apitoya. Il voulut monter sa bonne volonté. — Voyons, Monsieur Thomas, dit-il, si votre femme et vos enfants viennent à être dans le besoin, vous savez bien que nous ferons parmi nous une collecte à leur bénéfice. — Nous vous donnerons notre réponse, lui dit enfin le président, quand nous aurons délibéré. Laissez-vous, repassez cet après-midi. — Le ministre prit le bras de sa femme et sortit suivi de ses enfants. — La décision des cheminots lui fut communiquée par téléphone. Par 75 voix contre 5, les délégués maintinrent la décision du comité exécutif. M. Thomas perdit sa pension.

Le bandit marocain assassin du contrôleur Rozier a été tué

Casablanca, 31 octobre. — Un télégramme de Beni-Mellal annonce que le bandit Bou Zekri ben Kellog, dit « l'homme au doigt raide », a été tué avec ses acolytes, à proximité du souk de Tabarouch. — On sait que Bou Zekri ben Kellog et sa bande participèrent à l'enlèvement de MM. Steez et Maillet, ainsi qu'à l'assassinat du contrôleur civil Rozier du chauffeur Sanz. — Une stèle à la mémoire de M. Rozier venait précisément d'être inaugurée à l'endroit où il trouva la mort, dans la plaine de Beni-Amer.

UN OUVRIER SE TUE EN TOMBANT D'UNE ECHELLE A BOESCHEPE

M. Henri Dufon, 40 ans, ouvrier agricole au service de Mme Vve Bodinier, cultivatrice à Boeschepe, s'était rendu dans un grenier. En descendant l'échelle, il tomba la tête la première et se fracassa le crâne. Le malheureux est décédé quelques minutes plus tard. — Ah! oui, ill' dit Madame Bourlette; je n'uis pas jalouse, allez, moi! Je n'uis pas envieuse comme une que j'connais bien, bé, non, non! N'empêche que j'dirai toujours que le bonheur est fait pour les heureux... Heureux qui s'en ressent! — Et voilà Mam'zelle Purificatrice qu'il va s'habiller in grand pontifice pour aller tcher sin... Ill' jubile; ill' a des fourmiches vin ses djampes. Mindeméche quo qu'cha va être pour in lot!!! — Ill' arrije au cierge d'la tombola. — Assés-je vous, madame, qu'on lui dit. Ill' parait que vous êtes des heureux? — Oui, ill' parait, ill' répond Mam'zelle Purificatrice in faisant risette invcus s'bouche in p'tit trop d'chiffuilet. — Voyons un peu... Le numéro huit cent quatre-vingt-trois, vous dites? — Oui, monsieur, le voilà. — Madame, y dit l'employé, vous avez gagné le ciel. — J'ai gagné le ciel!!! ill' dit Mam'zelle Purificatrice in roulant ses is comme d'z'agathes. — Oui: vous avez gagné le ciel... de lit. Et y s'in va à l'p'lache à côté, rapporte un ciel de lit et l'donne à Mam'zelle Purificatrice, qui s'in va in portant par desure s'tête l'ciel à bras raides! — Jules WATTEUW. (Les œuvres du Brouteux sont en vente chez tous les libraires.)

CONTE DE TOUSSAINT LA VISITEUSE

PAR J. ROMAIN LE MONNIER

Ce soir de Toussaint, les habitants de Condé-la-Forêt accomplissaient leur pèlerinage au cimetière. Les groupes familiaux se suivaient, sans se joindre ni mêler, pénétraient dans le champ sacré, se rendaient à la tombe chère et ressortaient en silence. Des gens qui, tout autre jour auraient échangé de bruyantes manifestations d'amitié, ou entamé de longues conversations, se contentaient de marquer leur rencontre par un salut distant, par un sourire furtif. Cependent, dans le sillage de visiteurs qui se connaissaient tous, une femme passait, indifférente et curieusement observée. La coupe, harmonieuse et sobre de son costume sombre révélait un art auquel les plus habiles couturières de la petite ville ne pouvaient atteindre; un feutre élégant coiffait l'étrangère tout en dégageant un front vaste, un visage pâle, à l'expression grave et calme, des yeux vifs et observateurs. Elle paraissait approcher de la quarantaine. — On l'avait vue errer parmi les tombes, en visiteuse discrète et respectueuse, regardant tout à tour les monuments et les humbles croix, les chrysanthèmes de luxe ou les modestes pensées faites de perles enfilées, acquises souvent au prix de privations, qui marquaient la persistance du souvenir chez les pauvres gens. — Brusquement, elle s'arrêta. Par une allée parallèle à celle qu'elle remontait, un groupe descendant, qu'elle suivit du regard avec insistance. — Une fillette d'une douzaine d'années, à l'air sérieux et réfléchi, s'avancait, tenant par la main deux garçons de sept et cinq ans, qui l'entraînaient. Derrière elle, un homme grand et distingué, portait sur son bras droit une petite fille paraissant âgée de deux ans à peine. Sa main gauche tombait avec un raideur qui révélait l'absence du bras. — Ceux qui les croisaient s'écartaient avec respect et saluaient avec sympathie ce mutilé de guerre et ses quatre enfants. — Le cimetière de Condé-la-Forêt est séparé du faubourg par une septuple rangée d'arbres plantés en quinconce dans des pelouses coupées de cinq avenues en éventail. L'étrangère s'éloigna par une de ces avenues, puis revint par une autre, face aux personnes qui sortaient de la nécropole. — La famille qui avait semblé tant l'intéresser ne tarda pas à disparaître. — A quelques pas au delà de la grille, le mutilé, se baissant, déposa à terre le bébé qu'il portait jusque-là. Comme si la pénible consigne de silence était levée par ce contact avec le sol, la petite fille se mit à trotter le long d'une avenue oblique et peu fréquentée, bientôt rejointe par ses deux petits frères. L'homme, redressé, s'était arrêté pour contempler ces ébats. — C'est alors qu'il entendit, à deux pas sur sa gauche, un léger cri de surprise, suivi de l'appel de son nom. — Il tourna ses regards de ce côté, et, à son tour, murmura « c'est étrange! » Puis levant son chapeau de sa seule main valide et le glissant sous son moignon, il se dirigea vers l'étrangère.

Leurs mains se joignirent: il y avait chez l'homme une expression de respect, presque de vénération. Le regard de l'étrangère décelait une sympathie profonde, doublée d'attendrissement. — Ils restèrent quelques instants sans rien dire. — Parlant la première, elle expliqua sa présence: — Je viens d'être nommée visiteuse des orphelins et pupilles de la Nation pour les cinq cantons qui entourent Condé-la-Forêt. — Il montra sa manche pendante: — La perte de mon bras m'a contraint à changer de profession. Je suis venu m'établir ici comme agent principal d'assurances. — Il se fit un nouveau silence. — Chacun d'eux revêtit en quelques secondes un roman lointain: lui, jeune homme déjà spécialisé dans le montage de délicats appareils électriques, reçu chez le savant professeur acharné aux recherches scientifiques, la douce intimité avec la jeune fille, la commune élévation des esprits, l'identité des goûts, le respect et l'admiration réciproques de deux êtres qui s'harmonisaient et se complétaient, la déclaration formulée et reçue avec tant d'émotion, la réponse noble et déchirante de la jeune fille, dont la vie restait consacrée à une mère infirme, à un père qu'une séparation aurait anéanti... Presque aussitôt la guerre était venue briser, la séparation, changer les résidences, faire perdre les addresses. — Et voilà qu'après seize ans écoulés, ils se retrouvaient face à face et libres... — Si cette pensée les effleura, ce fut elle, sans doute qui, dans son cœur tout de pitié et de dévouement, se trouva la plus encline à l'accueillir. — Le jour baissait. Déjà, le long de la rue voisine, s'allumaient les réverbères. — L'ainée des enfants, rassemblant ses petits frères et sa toute jeune sœur, se rapprocha: — Papa! voici la nuit qui vient, je prends les devants avec les petits pour préparer le dîner. — Je rentre à l'instant avec vous, mes chéris, répondit le mutilé. — Se retournant vers son interlocutrice, il expliqua: — Cette enfant de douze ans marche sur vos traces pour le dévouement au sien. Elle me sa joie et sa fierté à remplacer de moi, près des petits, notre chère disparue. — Les lèvres de l'étrangère eurent un léger tremblement; elle répondit: — Rôle choix qui serait injuste et cruel de songer à diminuer. — Quoiqu'elle ait plus de bonne volonté que d'expérience, compléta-t-il. — Ces quelques phrases chassaient le rêve à peine reparu, jetaient la dernière pellette de terre sur la tombe du passé. — Il y eut un nouveau silence, très court, après lequel il reprit, comme une invite: — Vous le voyez, je suis un mutilé de guerre, mes enfants aussi sont pupilles de la nation. — Ils seront l'objet de la sollicitude particulière de la visiteuse, répliqua-t-elle. — Et ils se séparèrent sur ce mot, après une franche poignée de mains qui scellaient leurs positions respectives: — Elle serait pour les orphelins la visiteuse... rien que la visiteuse. — J. ROMAIN LE MONNIER.

Les Etats-Unis et la France acceptent la trêve des armements

Genève, 31 octobre. — Plusieurs Etats, dont les Etats-Unis et la France, ont encore fait connaître leur acceptation de la trêve des armements. Au total, à la veille du délai fixé au 1^{er} novembre, dix-sept Etats ont répondu. Dans sa réponse, le gouvernement français déclare que si la trêve est observée, ses vœux, en ce qui concerne s'y conformer, sont en termes de la résolution votée par l'assemblée de la Société des Nations.

Pour le record de durée Angleterre - Australie, Butler s'est envolé samedi matin

Londres, 31 octobre. — L'aviateur anglais C. Butler, s'est envolé ce matin à 5 h. 17, de l'aérodrome de Lympne, avec l'intention de battre le record de durée du vol Angleterre-Australie. Butler, dont l'avion monomoteur, d'une force de 75 CV, peut atteindre la vitesse de 185 kilomètres à l'heure, compte arriver à Port Darwin en huit jours, en suivant l'itinéraire Brindisi, Athènes, Bagdad, Singapour, Koupaung.

M. Noël Garnier est trouvé mort dans une chambre d'hôtel à Marseille

Marseille, 31 octobre. — Le journaliste Noël Garnier a été trouvé mort hier matin dans une chambre d'hôtel, rue Estelle. Le permis d'inhumer a été refusé. On croit que le malheureux a succombé à une congestion ou à l'abus de stupéfiants. — Noël Garnier, installé depuis peu à Marseille, s'était mêlé aux milieux de politique militaire lors des élections cantonales récentes. Officier pendant la guerre, on lui retira sa Légion d'honneur peu après l'armistice, en raison de la violence de ses articles insérés dans un journal. Il était âgé de 37 ans et était originaire du Var.

Le bébé le plus riche du monde est, bien entendu, américain

New-York, 31 octobre. — Le petit John Mitchell Reynolds, âgé de quinze ans, est devenu un des plus riches bébés et peut-être le plus riche du monde. Il vient, en effet, d'hériter de sa grand-mère, une somme de 2.317.770 dollars. Mais, bien entendu, il n'entrera en possession de cette jolie fortune que lorsqu'il aura atteint sa majorité. — L'annonce de cet heureux événement a été fait au journa Officiel du 20 octobre et parvenu au ministère de l'Agriculture sous le timbre de l'Office des renseignements agricoles, au plus tard le 5 novembre prochain.

LETTRE DE BRUXELLES Ouvriers chrétiens et socialistes peuvent-ils collaborer ?

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

Bruxelles, 31 octobre. Prenant texte d'une étude de M. Vandervelde sur l'union des syndicats allemands de différentes tendances, M. Pauwels, secrétaire général de la Fédération des syndicats chrétiens de Belgique, vient de préciser, de nouveau, dans quelles conditions il est possible à ces derniers de collaborer avec les socialistes. — M. Pauwels signale d'abord que les syndicats socialistes allemands ont agi autrement que les syndicats socialistes belges. « Tandis, dit-il, que chez nous les syndicats socialistes se dressaient farouchement contre le syndicalisme chrétien dont ils voulaient la disparition, qu'ils faisaient régner dans nos usines un tyranne syndical, d'odieuse mémoire et ce, avec la complicité de certains employeurs, tandis qu'ils voulaient de l'union et d'égémonie sans se douter que l'idéal syndical chrétien était aussi noble et beau pour crisper toutes les énergies, que la confiance de nos travailleurs croyants était assurée pour résister à toutes les exactions, brimades et oppressions, en Allemagne, le syndicalisme chrétien, par un bon sens qu'il faut reconnaître, pratiqua une « Realpolitik »; il reconnut loyalement comme un fait l'existence des autres syndicats et au lieu de s'user à les combattre, il préféra les reconnaître et traiter correctement avec eux. » — Puis, abordant le point délicat de la controverse, M. Pauwels pose la question: « Une collaboration est-elle possible? » Et il répond: « Incontestablement. Il y a plusieurs années que le syndicalisme chrétien répète qu'une collaboration entre les diverses organisations syndicales peut être souhaitable, nécessaire même. — Il a aussi précisé dans quelles conditions générales cette collaboration pourrait s'établir: détermination du but à atteindre, des méthodes et moyens à mettre en œuvre, des modalités de la collaboration, de la série de celle-ci. — Ces conditions sont parfaitement conformes à ce que déclare la Sacré Congrégation du Concile dans sa lettre à Son Excellence Mgr Liénart, évêque de Lille, lorsqu'il dit que toutes précautions prises et les conditions bien déterminées, la collaboration des syndicats chrétiens avec les groupements d'autres tendances est parfaitement licite. » — Mais les socialistes d'aujourd'hui, pensent-ils encore que les socialistes d'hier, brimeurs et tyranniques? Constatant qu'une collaboration de fait s'est établie dans bien des cas, dans les commissions paritaires, notamment, le Secrétaire général des Syndicats chrétiens croit possible une collaboration ouverte, organisée; mais il veut qu'il n'y ait point d'équivoque. Collaboration oui; union jamais. Or, la collaboration exige, comme condition préalable, la reconnaissance complète, en droit et en fait, des organisations contractantes, l'engagement formel d'user à leur égard d'un minimum de considération; le respect total de la parole donnée. La collaboration réclame la confiance, celle-ci ne s'impose pas, elle se gagne. Et, ajoute M. Pauwels, « le passé du syndicalisme chrétien, plusieurs de ses acquis présents imposent encore de très sérieuses réserves. Cela aussi doit être dit. » — La conclusion du Secrétaire général des Syndicats chrétiens est catégorique: « La collaboration est possible, l'union, la fusion, l'absorption, jamais! »

UNE NOUVELLE RECRUE SE JETTE DANS UNE RIVIERE A VESOU

Belfort, 31 octobre. — Le cavalier Lantenols, du 1^{er} régiment de chasseurs, à Vesoul, s'est jeté dans la rivière le Durgeon, qui longe le quartier Luxembourg. — Nouvellement incorporé, Lantenols avait quitté le casernement en tenue de nuit, dans une crise de somnambulisme ou de désespoir. Le cadavre a été repêché ce matin.

Rada, d'accord avec des anarchistes préparait des mouvements révolutionnaires en Espagne et à l'étranger

Madrid, 31 octobre. — Les documents trouvés en possession du mécanicien Rada, sont d'une extrême importance et prouvent que le mouvement révolutionnaire que préparait Rada, d'accord avec des éléments anarchistes, affectait non seulement l'Espagne, mais l'étranger.

Le prix de la viande

Dans une nouvelle réunion à la Préfecture, sont étudiés les moyens de rendre la baisse générale dans le département. — Comme suite à la réunion tenue dans le cabinet de M. le Préfet du Nord au début de la semaine et après enquête effectuée à Lille et dans la région, une nouvelle réunion a eu lieu samedi, à la Préfecture, sous la présidence de M. Langeron. — Il résulte des explications fournies, qu'à l'heure actuelle la baisse enregistrée par rapport à la période d'il y a trois mois, varie entre 16 et 25 % sur les prix de gros et de 10 à 24 % sur les prix de détail. — Sur certains marchés, le prix du bœuf est de 8 fr. 75 le kilo et sur d'autres, de 8 fr. 50. Les moyens d'assurer sur tous les points du département une baisse uniforme des prix de gros et des prix de détail ont été étudiés et mis au point. Il a été reconnu que les dispositions concernant l'affichage, l'étiquetage de la viande de boucherie et de charcuterie doivent être rappelés dans toutes les communes et à toutes les boucheries; que certaines de ces dispositions doivent être remaniées, notamment dans le sens d'une plus grande simplification et clarté de l'affichage. — Un contact permanent entre la Préfecture et la boucherie régionale sera maintenu. — M. Langeron, en terminant, a fait appel aux bouchers pour qu'ils apportent leurs concours le plus entier aux Pouvoirs publics en vue de continuer et d'accroître le mouvement de baisse.

Atterrissage forcé d'un avion près de Mons

Paris, 31 octobre. — Un avion monomoteur piloté par l'aviateur Favreau, venant de Bruxelles, a dû faire un atterrissage forcé, vers 13 heures, à cinq kilomètres de Mons (Belgique). Il n'y a eu aucun accident de personnes; seul, l'appareil a subi quelques avaries. Les passagers, les marchands et le courrier que transportait l'avion, poursuivent le voyage par chemin de fer.

Les déclarations de stocks de chicorée

Paris, 31 octobre. — Le ministre de l'Agriculture rappelle aux détenteurs sécheurs et raffineurs de cossettes de chicorée, ainsi qu'aux fabricants de chicorée que l'article 1^{er} du décret du 18 octobre courant leur impose l'obligation de faire, dans les quinze jours qui suivent la publication de ce décret, la déclaration de leurs stocks de matières premières. Cette déclaration établie selon le modèle inséré au Journal Officiel du 20 octobre doit parvenir au ministère de l'Agriculture sous le timbre de l'Office des renseignements agricoles, au plus tard le 5 novembre prochain.

Un monument à la gloire de la Seine



LE MONUMENT A LA GLOIRE DE LA SEINE (Wido World photos.) Un monument « A la gloire de la Seine » a été élevé au coin de la rue Duphine et de la rue de Nevers, près du Pont-Neuf, à Paris. Ce bas-relief est situé à 22 mètres du sol et a été exécuté en 42 jours. Il a été sculpté directement sans maquette préalable. Ce relief est l'œuvre du sculpteur Carlo Saraceni. Le bas-relief représente la Seine, escortée de centaines de fluviaux figurant la Gloire, la Civilisation, les Arts (Notre-Dame de Paris), etc.

LES MISSIONS AERIENNES DU SAHARA

Alger, 31 octobre. — Trois avions militaires sont partis, ce matin, à 5 h., d'Alger. Le but de leur première étape est El Golea. — Ces avions font partie d'une petite expédition mi-aérienne mi-automobile qui va s'enfoncer, ces jours-ci, dans le Sahara, sous les ordres et la direction du colonel Vuillemin. — C'est le premier coup de sonde de l'aviation d'Algérie vers le bled, et l'aviation de Tunisie va lancer une antenne vers Fort-Saint et Fort-Flatters. — Toutes ces missions sahariennes ont été décidées à la suite du voyage de M. Duménil, ministre de l'Air et de l'Armement, qui a étudié, économique et touristique du désert.

L'auteur du tragique accident de Wormhoudt en correctionnelle

Hier samedi, a comparu devant le Tribunal correctionnel de Dunkerque, Eugène Thibaut, le jeune étudiant d'Haubourdin, inculpé d'avoir causé la mort de trois enfants et d'en avoir blessé deux autres sur la route de Cassel à Wormhoudt. — Nos lecteurs ont certainement encore présents à la mémoire les détails de ce tragique accident survenu le jeudi 15 octobre dernier. Vouant croiser un lourd camion chargé de fûts de vin venant de Dunkerque, un automobiliste venant en sens inverse à assez vive allure, calcula mal sa distance, accrocha le lourd véhicule et après un échange de coups de volant, se renversa sur cinq enfants qui, jonant sur le bas-côté de la route, s'étaient quelque peu écartés pour laisser passer le lourd camion. L'un fut tué sur le coup et les quatre autres qui avaient été blessés plus ou moins grièvement, deux moururent peu de temps après à l'hôpital d'Haubourdin, où ils avaient été conduits. — Après l'interrogatoire de l'inculpé, dont son avocat M. Dubuisson fit connaître la maladresse, et l'audition des témoins qui n'apportent aucun fait nouveau, M. Locat, substitut, prononce son réquisitoire et fait ressortir la grande imprudence du jeune Thibaut. — M. Dubuisson, au nom de son client, émet devant les victimes et leurs familles et s'attache à faire ressortir que l'accident est dû à la fatalité. — M. Martinage, du barreau de Lille, représente la partie civile et réclame pour chaque famille des dommages-intérêts. — Après une courte délibération, le Tribunal condamne le jeune Thibaut à un an de prison avec sursis; à 600 francs d'amende, à 3 francs d'amende pour chaque des trois contraventions relatives à sa conduite et à payer 30.000 francs de dommages-intérêts à chacune des familles des trois victimes et 1.000 francs de provision au jeune Blondé qui a la clavette brisée mais qui, espère-t-on, se remettra complètement de cette blessure.

Un désaccord entre M. Camille Chautemps et le Comité exécutif du Parti radical-socialiste

M. Camille Chautemps devait faire, au Congrès du parti radical-socialiste, qui s'assemblera la semaine prochaine, à Paris, le rapport sur la politique générale. — Il a demandé à en être déchargé. C'est M. Marchandeu qui a consenti à prendre sa place. — Cette détermination de M. Chautemps va naturellement provoquer étonnement et commentaires. Elle aurait, pour origine, affirme-t-on, un désaccord avec la majorité du Comité exécutif. Le délégué à une politique de concentration. Le Comité exécutif n'en veut pas entendre parler, bien que certains radicaux aient pratiqué, non sans profit, aux élections cantonales dernières (dans le Puy-de-Dôme notamment, où les socialistes, pour marquer leur irritation, ont refusé de prendre part à l'élection du bureau du Conseil général).

La question des Assurances sociales

Paris, 31 octobre. — Le ministre du Travail communique la note suivante: Le décret du 22 septembre dernier a prolongé, jusqu'au 31 décembre prochain, la période de validité des feuillets trimestriels et cartes annuelles de cotisations arrivant à expiration à la fin d'octobre et de novembre. En conséquence, ceux des feuillets et cartes qui devraient normalement être envoyés au service départemental des Assurances sociales au début de novembre et de décembre, devront être conservés par les employeurs ou les assurés et servir à l'acquiescement des cotisations jusqu'au 31 décembre. — Tous les feuillets et cartes seront remplacés, à compter du 1^{er} janvier, conformément à la loi du 26 juillet 1931, par des feuillets et cartes d'un nouveau type dont les périodes de validité coïncideront avec le trimestre civil.

LA QUESTION DES PRODUITS FINIS

LES NOUVEAUX ATTRIBUTAIRES ONT AJOURNÉ LEUR REUNION DE PROTESTATION. — M. le sénateur Hayez, président du groupe interparlementaire des Régions libérées, ayant fait connaître au cours de sa réunion tenue vendredi matin au Sénat, que sur ses insistances M. le ministre Deligne avait décidé d'intervenir de nouveau auprès de son collègue des Finances pour que de meilleures conditions soient consenties aux sinistrés, ce qui aura pour effet de hâter le paiement d'un premier acompte, l'Association des nouveaux attributaires nous prie d'annoncer qu'elle a décidé de reporter à une date ultérieure la grande réunion de protestation qui devait se tenir à Lille le 6 novembre prochain.

APRES LE CONGRES DES CATHOLIQUES DE LILLE

Hâtez-vous de vous procurer le compte rendu « in extenso » des travaux du dernier Congrès. — Il vient de paraître sous la forme d'une élégante et substantielle brochure de cinquante pages, en vente 3 fr. (franco), et se présente comme le « Vade-mecum » de tous les militants de l'Action catholique. — Hâtez-vous de le lire en son entier. Dans quelques jours, il sera trop tard. (S'adresser à M. l'abbé Dutoit, à la Centrale des Clercs, 39, rue de la Moussie, à Lille).

Henri Cochet au Tennis-Club des Flandres

On nous annonce une nouvelle bien faite pour réjouir tous les sports de Nord. Henri Cochet, le champion du monde joueur au Tennis-Club des Flandres le dimanche 15 novembre.

A propos des avantages accordés aux frontaliers pour l'achat de produits alimentaires

Un ordre du jour des Syndicats catholiques de Roubaix. — La Commission administrative de la Bourse du Travail de Roubaix (C.G.T.), nous communique avec prière d'insérer l'ordre du jour suivant qu'elle a adressé aux municipalités de son rayon d'action: — La Commission administrative de l'Union locale des syndicats confédérés de Roubaix et environs, réunie à son siège, Bourse du Travail, boulevard de Belfort, à Roubaix, appelée à examiner la situation qui est faite aux travailleurs frontaliers par application de la loi de 1932 renforcée par les dispositions de la loi du 16 septembre 1931, tendant à permettre la rentrée en franchise de produits alimentaires pour leur consommation journalière, privilège étendu aux familles résidant dans un rayon de deux kilomètres. — La Commission proteste contre ce régime d'exception, demande aux Pouvoirs publics d'annuler les dispositions des décrets pour limiter aux frontaliers le droit de s'approvisionner en denrées de provenance étrangère et, si pour des raisons majeures, il n'est pas possible au Gouvernement de prendre une décision dans ce sens, la Commission administrative demande qu'un avantage équivalent soit reconnu aux travailleurs actuellement en chômage, munis d'un livret de chômage municipal, et soient obligés de payer un kilogramme de pain 2 fr. 15, alors que les frontaliers bénéficient chez eux d'un coefficient de plus de 40 % pour cent inférieur aux travailleurs résidant en France. — Protestent contre ce régime d'exception tendant à faire deux sortes de travailleurs, demandent aux Municipalités de la région de réclamer, avec nous, au Gouvernement, des mesures urgentes pour sauvegarder le droit des travailleurs résidant en France.